

Sud Ouest 6/08/2013

## MAZÈRES-LEZONS

# L'habitat locatif favorisé

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal, les élus de Mazères-Lezons ont émis le souhait de pouvoir bénéficier du nouveau dispositif de soutien fiscal en faveur de l'investissement locatif et ont chargé l'agglomération, compétente dans ce domaine d'en formuler la demande auprès du préfet de région.

### Les cyber-ateliers reconduits

Au cours de cette séance, le Conseil municipal a également donné son accord afin que le centre de gestion mène pour son compte la procédure de marché nécessaire à la souscription de deux contrats d'assurance garantissant la commune contre l'ensemble des risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel.

Le Conseil a approuvé ensuite la reconduction de la convention de partenariat avec la Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP) et le centre social afin de maintenir le dispositif des ateliers de la cyberbase Pau-Pyrénées pour une durée supplémentaire de deux ans.

Enfin, il a validé le projet de schéma d'orientations et de développement du secteur sud de la CDAPP qui définit le devenir et la valorisation de la zone des coteaux du sud de l'agglomération à travers la mise en place d'un véritable projet de développement économique pour la valorisation du territoire.

L'ensemble des décisions a été prise à l'unanimité des membres présents et représentés.